



07 septembre 2025

**Élection du conseil d'administration –Tiers sortant/entrant - Octobre 2025**

**Appel à candidature**

La prochaine Assemblée Générale de la FFV se tiendra dans le cadre de l'Exposition de Limoges, prévue les 17, 18 et 19 octobre 2025. Elle aura lieu le samedi 18 octobre à 14h, au Parc des Expositions de Limoges.

Cette élection aura pour conséquence de voir le conseil d'administration de la fédération composé de quinze membres, terminant ainsi le cycle engagé en 2021 et visant à ce que le conseil d'administration soit composé de quinze membres élus pour six ans.

Cette année, cinq mandats sont renouvelables pour une durée de six ans.

Au vu des différentes démissions qui ont frappé le conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale ordinaire électorale, il conviendra également d'élire des administrateurs afin de terminer les mandats en cours mais désormais non pourvus.

Ainsi, deux mandats de deux ans (renouvelables en 2027) et deux mandats de quatre ans (renouvelables en 2029) seront également à pourvoir.

Conformément aux statuts de la FFV (intégralement disponibles et donc lisibles sur le site internet de la FFV, lien suivant : <https://ffv-volaille.fr/les-statuts-de-la-ffv/> ), chaque personne souhaitant postuler doit être au moins âgée de 18 ans et doit obtenir le parrainage écrit d'au moins 1 club adhérent à la FFV. Il n'est cependant pas nécessaire d'être représentant-élu de club pour postuler.

Intégrer le conseil d'administration de la FFV induit le souhait de s'engager à participer aux différentes réunions et actions pour le bon fonctionnement de notre fédération.

Afin de permettre aux votants lors de l'AG de mieux connaître les candidats, leurs motivations, dynamisme et leurs idées, un texte de présentation et de motivation (une quinzaine de lignes maximum) fourni par chaque candidat en même temps que son dépôt de candidature est fortement souhaité. Ces présentations, cependant non obligatoires, seront transmises en même temps que la convocation à l'assemblée générale et donc à l'appel au vote pour le tiers sortant/entrant du CA.

**Date limite (butoir) de réception des candidatures : mardi 30 septembre 2025 inclus**

**Candidatures à transmettre au président et au secrétaire de la FFV**

Soit par courrier postal, soit par email, et dans tous les cas accompagnés du courrier de parrainage.

Président : Karel MAUBRUN, 61, rue des Pitres 16 110 LA ROCHETTE, [karel.maubrun@gmail.com](mailto:karel.maubrun@gmail.com)

Secrétaire : Emmanuel BOUYSSOU, 6 Place de l'église, 31380 GEMIL, [bouyssou.emmanuel@orange.fr](mailto:bouyssou.emmanuel@orange.fr)

L'équipe de la FFV